



foncier

Une nouvelle ambition agricole pour l'agglomération

Depuis la fusion de Thau agglomération avec la CCNBT, l'agglomération s'est fixée de nouveaux objectifs en matière de développement agricole pour son territoire.

Face à ce nouveau défi, un comité de pilotage associant Sète agglomération méditerranéenne, la Safer et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault s'est mis au travail pour dresser un diagnostic territorial et définir des secteurs et des objectifs prioritaires d'intervention foncière, selon des critères de potentiels agronomique, économique, environnemental ou d'accès à l'irrigation... L'enjeu est de taille : il s'agit d'assurer une relève d'entrepreneurs familiaux qualifiés et de salariés, de préserver et reconquérir le foncier, d'adapter les productions au changement climatique et aux nouvelles demandes sociétales pour leur permettre de participer au développement des territoires, sachant que SAM est propriétaire de près de 40 ha de terres agricoles, qui peuvent concourir à l'installation de nouveaux agriculteurs ou venir conforter une exploitation existante. Ces espaces sont répartis sur les communes de Frontignan, Montbazin et Poussan. « *L'idée, c'est un projet global de territoire qui vise au maintien des terres agricoles dans leur catégorie. L'objectif, c'est développer une agriculture durable en favorisant l'accès au foncier et en facilitant les conditions d'exploitation. Pour cela, il s'agit de lutter*

AGRICULTURE

contre l'enfrichement, la cabanisation et l'urbanisation galopante. Ces sols sont des sols nourriciers qu'il faut préserver», précise Michel Garcia, Vice-président délégué aux activités agricoles, viticoles et à l'agro-écologie.

Environ 800 entreprises agricoles vivent sur le territoire. En principal, ce sont des exploitations viticoles et aquacoles qui représentent un certain poids économique. Mais la population d'agriculteurs est vieillissante. 40 % des exploitants ont plus de 55 ans. Et l'accès au foncier est difficile pour les nouveaux arrivants : les prix sont élevés et il y a peu de disponibilité. C'est aujourd'hui le plus gros frein au renouvellement des exploitations.

Poser le diagnostic

C'était la 1^{re} étape. Ce diagnostic a été concrétisé le 14 février dernier sous forme de cartes, élaborées par thème, inventariant le potentiel agronomique selon les enjeux : situation des structures économiques, transmission, périmètres des appellations, foncier disponible, contraintes de terrain, irrigation, environnement... La superposition de ces cartes a permis de déterminer des territoires d'intervention prioritaire. « Ce n'est pas à proprement parler un projet politique de la part de SAM, même si cela entre dans une volonté politique globale de développement du territoire. C'est du développement économique appliqué à la sphère agricole », explique Michel Garcia. « La prochaine étape, c'est associer les agriculteurs, les regrouper pour leur permettre d'échanger leurs expériences et leurs connaissances et les orienter vers les acteurs du territoire pour le montage de projets professionnels. L'agglomération est juste le facilitateur. Elle est l'aiguillon d'une nouvelle dynamique agricole ».

Sanctuariser les terres agricoles

L'objectif du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) élaboré par le SMBT (Syndicat mixte du bassin de Thau) est de préserver l'espace agricole sur le territoire. Cette préservation doit permettre de conserver toutes les capacités en matière d'exploitation agricole actuelle et future. Elle est également liée à un objectif de maintien des composantes environnementales et paysagères, dans lesquelles l'espace agricole joue un rôle majeur. Le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT a fixé des orientations qui permettent d'éviter le démembrement ou le mitage de cet espace et de limiter l'impact de l'urbanisation.

C'est dans cet esprit, que l'agglomération se propose de créer de l'animation foncière sur les zones identifiées à partir du diagnostic réalisé par le comité de pilotage, avec une sanctuarisation des terres agricoles sur les 100 ans à venir.

Dynamiser le secteur

Par ailleurs et en parallèle, l'agglomération travaille sur la valorisation commerciale de la production agricole locale. Car la demande des consommateurs est forte. Organiser des événements pour promouvoir ces produits, tels que l'Oursinade, les Estivales..., professionnaliser les acteurs du tourisme pour une meilleure valorisation des actions agrotouristiques et oenotouristiques, faire des acteurs agricoles les ambassadeurs de la destination, promouvoir l'ouverture de boutiques de producteurs ... autant de leviers pour qualifier et valoriser la production. « Mais il n'y a pas que le tourisme. En termes de débouchés, le territoire de l'agglomération, c'est 125 000 bouches à nourrir », explique Michel Garcia. « Autant dire un réservoir de consommateurs régulier conséquent, avec une marge de progression importante en terme de production concernant l'arboriculture, le maraîchage et les petits élevages. D'autant que l'approvisionnement en circuit-court est dans l'air du temps ».

Michel Garcia,
Vice-président
délégué aux
activités agricoles,
viticoles et à
l'agro-écologie.



Préserver l'environnement et la biodiversité

« Contrairement aux idées reçues, l'agriculture est un vecteur de biodiversité » affirme le vice-président. « Les agriculteurs garantissent l'ouverture des milieux et par là, la biodiversité. Nos paysages ne sont pas des paysages naturels. Ils sont façonnés par l'homme depuis des milliers d'années. Ils accueillent sur certaines zones des espèces protégées comme la chouette chevêche, le rolhier, l'outarde... et des éléments paysagers remarquables. Nous n'avons pas encore achevé d'établir le cahier des charges pour la protection de ces espèces et de ces milieux. Ce sera une deuxième étape. Mais, on va orienter l'agriculture en fonction des zones et des possibilités en créant une mosaïque correspondant aux enjeux. Il en va aussi de la protection des eaux de la lagune ».

D'ores et déjà, la réflexion porte sur le développement de l'agro-écologie par l'animation de groupes de viticulture durable et la constitution d'un réseau de surveillance pour intervenir en lutte raisonnée contre les maladies et ravageurs. Il s'agit d'accompagner les viticulteurs vers des méthodes biotechniques de protection insecticide des cultures. ■

L'agriculture comme vecteur de biodiversité



Signature de conventions (en octobre 2017) en faveur du foncier agricole, par l'agglomération, la Chambre d'agriculture et la SAFER.

Soutenir les projets agricoles

Depuis 2014, Initiative Thau (voir article p. 10) a également mis en place un prêt à taux zéro spécifique aux projets agricoles : le prêt agricole, qui permet de prendre en compte les spécificités territoriales dans le cadre du plan d'actions agricoles portés par l'agglomération. Ce prêt à taux zéro a pour objectif de soutenir les porteurs de projet exerçant une activité agricole à titre principal. Il est sans garantie et son montant est compris entre 5 000 € et 20 000 €. Le montant du prêt est défini en fonction du plan de financement, du montant des apports personnels du porteur de projet ou au montant des fonds propres pour les projets de développement. Un financement bancaire complémentaire est obligatoire. La durée de remboursement est au maximum de 5 ans avec possibilité de différé de 12 mois, afin de coller aux réalités économiques agricoles. Les projets éligibles sont hors champ de la Dotation Jeune Agriculteur. Un comité spécifique a été constitué afin d'appréhender les spécificités des filières : viticulture, maraîchage, petite pêche, conchyliculture, etc. En 2017, quatre projets ont été accompagnés et financés par Initiative Thau pour un total de 42 000 € de fonds engagés. ■

► **MarNostra est une société de production et de négoce de produits de la mer haut de gamme. Leurs produits sont élevés en mer Méditerranée dans le respect des cycles naturels. Il s'agit principalement d'une activité conchylicole avec le développement de filières en mer. Ce projet est porté par David Cier, à Frontignan. Il a bénéficié d'un prêt agricole de 20 000 € et d'un prêt Flexys de 4 000 €.**



► **Ostreisud, est un projet de reprise de mas conchylicole par Alexandre Cessateur, à Loupian. Il a bénéficié d'un prêt agricole de 5 000 €.**



► **Jean-Marc Descamps, porte ce projet de relance d'une activité de pêche à la truite pour le loisir, sur un étang à Vic-la-Gardiole. Il a bénéficié d'un prêt agricole de 5 000 €.**

► **Jordan Vallery porte un projet de reprise (en cours) d'un mas conchylicole sur Loupian. Il a bénéficié d'un prêt agricole de 12 000 €.**



4 avenue d'Aigues – BP 600 34110 Frontignan
04 67 46 47 75 – contact@initiative-thau.fr

Des points d'accueil tout au long de la vie de votre entreprise

Qu'il s'agisse de s'installer en agriculture, de diversifier vos ressources, d'innover dans l'entreprise, de transmettre votre exploitation ou de préparer votre retraite, il y a toujours un point d'accueil pour vous apporter des réponses et vous aider dans vos projets.

Vous avez un projet d'installation en agriculture ?



Le Point Accueil Installation est le guichet unique qui vous permet d'accéder à toutes les informations utiles et personnalisées pour l'avancée de votre projet.

► **Contact Guilhem Vrecond-Mite, 04 67 67 95 98, info_installation34@saporta.net**

Vous avez un projet de diversification ?

Le Point Accueil Diversification de la Chambre d'agriculture de l'Hérault centralise vos demandes et vous apporte une réponse adaptée et personnalisée au regard de vos objectifs professionnels et personnels.

► **Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Marie Garnier, 06 18 36 81 79, garnier@herault.chambagri.fr**

Vous avez un projet de production agricole innovante ?

Grâce à la cellule d'Accueil des Productions et Procédés agricoles Innovants, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et ses partenaires vous accueillent, accompagnent et conseillent afin d'encourager et favoriser l'innovation.

► **Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Charly Fabre, 06 18 36 83 03, fabre@herault.chambagri.fr**

Vous envisagez de transmettre votre exploitation ?



L'anticipation est une des clés de la réussite de la transmission de votre exploitation. Chaque parcours est unique et pour qu'une transmission soit réussie, chaque étape nécessite un accompagnement adapté. Le Point Accueil Transmission à la Chambre d'agriculture de l'Hérault vous aide tout au long de ce parcours en vous proposant un accompagnement personnalisé.

► **Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Pierre Bléron au 04 67 20 88 76, bleron@herault.chambagri.fr**

Vous envisagez de prendre votre retraite ?



Le Point Info Retraite Agricole est là pour vous aider, orienter vers les interlocuteurs compétents en fonction de votre situation, mais aussi pour vous donner une vue d'ensemble sur ce qu'implique un départ en retraite et les différentes formalités à accomplir.

► **Contact Céline Ouitis, 04 67 92 23 54**